



Modalités d'inscription :

les différentes étapes

1. Informations :

Toute personne intéressée peut demander des renseignements par téléphone, e-mail ou au moyen du formulaire présent sur le site www.freedancesong.com

2. Dossier de candidature :

Pour poser sa candidature, il/elle doit envoyer son CV et sa lettre de motivation : par E-mail à freedancesong@free.fr ou par courrier postal, service admission : FREE DANCE SONG - 106 rue des maraîchers, 75020 PARIS

La lettre de motivation doit indiquer :

- a. Le parcours personnel qui l'a amené à envisager cette formation
- b. Les attentes vis-à-vis de la formation
- c. Les objectifs professionnels visés

3. Etude de faisabilité :

Une fois la demande réceptionnée et la candidature validée, le centre de formation contactera le candidat par E-mail ou par téléphone afin d'échanger sur son projet et fixer les dates du **test d'admission** qui comprend une participation à deux cours de danse (permettant d'évaluer le niveau de danse du candidat) et un entretien en présentiel.

Le candidat doit remplir et envoyer le bulletin d'admission détachable complété (Cf. « Procédure d'admission et condition générales ») et l'adresser à FREE DANCE SONG, service admission : 106 rue des Maraîchers, 75020 PARIS.

Il doit Joindre :

- un chèque de 45 euros à l'ordre de Free Dance Song
- une enveloppe vierge affranchie à 20g

4. Test d'admission :

Le candidat recevra ensuite par E-mail une **convocation** pour le test d'admission en formation. Suite à la validation son admissibilité un plan de formation sera élaboré d'un commun accord entre le candidat et la direction pédagogique (compétences visées, devis et planning).

5. Contractualisation :

A réception du devis signé, le candidat recevra sa convention accompagnée des annexes :

- Le règlement intérieur,
- Le livret d'accueil,
- La liste des ressources et leurs moyens d'accès,
- La présentation du contenu de la formation et les modalités d'évaluation.
- Les conditions générales de vente

La convention comprend le planning, les tarifs et modalités de règlement et le stagiaire en conserve un exemplaire. Cette convention a un caractère contractuel et oblige les signataires.

En cas de prise en charge par l'employeur ou un organisme financeur, la convention doit mentionner le montant pris en charge, l'identité et la décision de l'organisme.

6. Inscription :

Une fois le délai de rétractation de 10 jours calendaires passé, la convention rentrera en vigueur.

- Le stagiaire devra s'acquitter du montant de l'inscription et de l'acompte comme indiqué sur la convention (cf. article 5)
- Le Centre de formation enverra au candidat **une convocation d'entrée en formation**, ainsi que le bulletin d'inscription, le formulaire de droit à l'image et l'attestation de remise de documents

7. Entrée en formation :

Le jour de la rentrée, le stagiaire doit déposer son dossier d'inscription, comprenant :

1. L'original de la convention signée en double exemplaire
2. Le formulaire de droit à l'image rempli et signé
3. L'attestation de remise de documents signée
4. Le bulletin d'inscription rempli et signé
5. L'attestation de droits à la Sécurité Sociale
6. Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse, datant de moins de 3 mois
7. L'ensemble des chèques correspondant à la convention, signés et datés du jour de l'encaissement, ou la signature du dispositif de prélèvement des virements bancaire.